### **Contacts**

# **Comment peut-on nous contacter?**

**Uniquement sur rendez-vous!** 

- Contact personnel via le Srt du CSM
- Via votre médecin traitant ou agréé
- Via l'AMT
- Via les acteurs psychosociaux (SSD, CPAP, PC, SARM)

# Où peut-on nous trouver?

#### **HMRA**

A+2 route 24
Rue Bruyn 1
Neder-over-Heembeek
Tel. Srt (pendant les heures de service):
02/443.19.93 ou 02/443.19.97
9-6321-31993

#### Marche-en-Famenne

02/442.27.01 9-6321-22701

#### Amay

02/44.29.137 9-6321-29137

#### Zeebrugge

CMR mardi-mercredi-jeudi 02/443.05.93 9-6321-30593



**CSM**Service d'Aide
Individuelle









Service d'Aide Individuelle

Centre de Santé Mentale

Editeur responsable: Maj Psy Jeroen Van den Bossche HMRA — Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles — 02/443.22.68

# Présentation du CSM

e Centre de santé mentale fournit, dans une perspective multidisciplinaire, des soins appropriés au personnel de la Défense dans le but de rétablir, promouvoir et renforcer la santé mentale.

Le personnel militaire participe encore à des exercices et des missions dans le pays et à l'étranger, au cours desquels il est fréquemment exposé à des situations stressantes (longue durée, environnement hostile, peu de confort, OVG, pandémies, ...). Dans la sphère privée, des plaintes et/ou des problèmes peuvent aussi surgir. C'est pourquoi nous offrons à tout le personnel de la Défense une offre complète de soins de santé mentale.

Notre centre se compose de psychiatres, psychologues et infirmiers psychiatriques/conseillers. Tous ces spécialistes travaillent ensemble et cherchent avec vous quelle approche pourrait offrir la meilleure réponse à votre demande d'aide.

# **Quels soins offre le CSM?**

Le CSM offre plusieurs sortes d'assistance, qui ont toutes la même caractéristique: la prestation de soins se déroule au travers de consultations et de suivi.

Vous pouvez venir chez nous pour:

- Problèmes d'adaptation
   Situation de travail (par exemple, après une mission), étape de vie (par exemple crise de la guarantaine, pension, ...)
- Difficultés d'assimilation
   Après une rupture ou une maladie, un décès, un traumatisme (vol, accident, agression sexuelle, ...)
- Sentiment d'infériorité, insécurité, agressivité, problèmes d'affirmation de soi, sentiment de culpabilité, ...
- Problèmes psychosomatiques
   Plaintes physiques chroniques sans explication médicale
- Difficultés familiales ou relationnelles
   Difficultés de communication, conflits, tensions, ...
- Questions existentielles

# Qui peut venir chez nous?

Tous les membres du personnel de la Défense, tant militaires que civils. De leur propre initiative ou envoyés par leur chef de service, collègue, médecin, etc.

# **En quoi consiste** l'accompagnement?

Le suivi se fait sous forme d'entretiens, en individuel et/ou en couple.

Parfois, un traitement médical ou médicamenteux est nécessaire, et il est fait appel à un psychiatre.

L'accompagnement au sein du CSM se passe de la manière suivante:

- Votre premier rendez-vous est un entretien de prise de connaissance afin de déterminer vos besoins
- 2. Analyse de la demande
- 3. Suivi au centre de santé mentale ou transfert ou, si nécessaire, envoi externe

La confidentialité est notre priorité!

#### Qu'attendons-nous de vous?

Le suivi exige un certain engagement et implication de votre part. Vous devrez vous libérer pour participer régulièrement. Ceci permettra d'atteindre l'objectif de la thérapie, à savoir un mieux être.

